

Manipulation extincteurs

Programme de formation

Objectifs : Au terme de l'information, les participants seront capables d'agir avec réactivité sur différents départs de feux avec les moyens de l'établissement.

Une information sur les procédures d'évacuation sera dispensée.

Ceci dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.

Public concerné : Tout salarié de l'entreprise.

Pré requis : Aucun

Encadrement : La formation est dispensée au minimum par un formateur spécialisé dans l'intervention en lutte contre le feu dans tout type de bâtiment. Celui-ci est licencié et rattaché à l'ANPS.

Durée : 3 heures.

Nombre de participants : Un minimum de 5 stagiaires est requis pour l'ouverture de la formation et un maximum de 10 stagiaires (l'accueil des participants doit se faire dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur à la date de la formation).

Moyens pédagogiques : Tableau blanc ou papier, vidéo projecteur, supports de cours, matériel de simulation incendie (bac écologique et extincteurs), aire suffisamment grande pour la pratique.

Techniques pédagogiques : Formation alternant de la théorie, des échanges, visite de la structure afin d'identifier les moyens de lutte contre l'incendie et de protection, pratique sur feu réel (bac écologique).

Programme :

- Généralité
- Les procédures de l'alerte
- Les modes de propagation
- Les classes de feu
- Le "triangle du feu"
- Les agents extincteurs
- L'identification de l'agent extincteur
- Les procédés d'extinction
- Les méthodes de mise action
- La position d'attaque du feu
- Extinction sur simulateur de feu ou sur feux réels réalisés sur site spécialement aménagé pour la lutte contre l'incendie